COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES VOLTANICS

17 OCTOBRE 2021

3 RANDONNÉES GRATUITES

À LA DÉCOUVERTE DU VIGNOBLE VOLCANIQUE

BOUDES
CHÂTEAUGAY
COREN

Renseignements & inscriptions sur
www.auvergne-destination.com

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

HORS-SÉRIE - 09/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES VOLTANICS

17 OCTOBRE 2021

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en lien avec la Fédération viticole du Puy-de-Dôme et le Comité régional du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes, déposera avant la fin de l'année un dossier auprès d'Atout France afin d'obtenir le label Vignobles et Découvertes pour les vins d'Auvergne.

À l'occasion de cette candidature et dans le cadre de la 8e édition des animations du «Fascinant week-end» qui se tiendra du 14 au 17 octobre 2021 au niveau national, le Département du Puy-de-Dôme organise des randonnées événementielles dans le vignoble puydômois le dimanche 17 octobre 2021.

Un événement organisé en collaboration avec les communes de Boudes, Châteaugay et Corent, la Fédération Viticole, Vinora et le Syndicat de la zone d'appellation des Côtes d'Auvergne, ayant pour objectif de faire connaître la qualité et la typicité des vins volcaniques, le dynamisme de nos vignerons et viticulteurs, mais aussi assurer la promotion de la randonnée sur notre beau territoire.

L'événement

Trois randonnées sont proposées simultanément sur les communes de Boudes, Châteaugay et Corent (classées AOC Côtes d'Auvergne) le dimanche 17 octobre, permettant à 450 marcheurs de découvrir le terroir viticole puydômois.

En fin de manifestation, un moment **gourmand, convivial et musical** permettra aux participants de rencontrer les vignerons et viticulteurs et d'échanger autour d'un verre sur leur métier et leur savoir-faire. Un buffet mettra également à l'honneur les charcuteries et les fromages des producteurs du réseau ***De Nos Fermes 63***, qui favorise les circuits courts, la vente directe autour de valeurs de qualité et de proximité.

L'inscription gratuite à cette manifestation se fera sur le site internet www.auvergne-destination.com à partir du lundi 20 septembre avec une jauge de 150 marcheurs par randonnée.

Encadrés par des accompagnateurs en montagne qui auront à cœur de valoriser le patrimoine naturel, culturel et architectural, les randonneurs partiront pour un circuit de 3 heures environ dans le vignoble puydômois.

Organisation

Accueil des participants à partir de 8 h 45.
Boudes : *ancien terrain de football à la sortie du village.*
Châteaugay : *église désacralisée Saint-Clément, 1 bis rue de la Grotte.*
Corent : *salle des fêtes, route de Longues.*

Départ échelonné entre 9 h et 10 h (groupe de 25 marcheurs et 1 accompagnateur en montagne).
Retour entre 12 h et 13 h.
Rencontre avec les vignerons et les viticulteurs et moment festif à partir de 12 h 30.
Fin de la manifestation aux alentours de 15 h.

Une animation musicale viendra conclure la manifestation :
Boudes : *Oum Tcha.*
Châteaugay : *Alain Chanone.*
Corent : *Fannie N'Kake*

En marge de la manifestation

Don au profit d'une association

Les randonneurs qui le souhaitent pourront à la fin de la manifestation faire un don au profit d'une association de protection ou de valorisation de l'environnement et du patrimoine, choisie en concertation avec les communes de Boudes, Châteaugay et Corent.

Boudes : *association chauve-souris d'Auvergne.*
Châteaugay : *association pour la sauvegarde de l'ancien Châteaugay.*
Corent : *association pour la sauvegarde du patrimoine corentais.*

Jeu-concours

Un jeu-concours sera mis en place du 20 septembre au 6 octobre 2021 sur www.auvergne-destination.com pour gagner un vol en montgolfière pour 2 personnes le 17 octobre et déguster un vin volcanique à 1 500 m d'altitude avec vue sur la Chaîne des Puys.

LA RANDONNÉE DANS LE PUY-DE-DÔME

Aujourd'hui, près de 18 millions de Français pratiquent la randonnée de manière assidue ou occasionnelle. Cette activité est le premier motif de venue dans le Puy-de-Dôme.

Conscient de cet atout touristique, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme renforce et promeut cette activité en développant, entretenant et balisant 4 000 kms de sentiers répartis sur près de 400 randonnées (parcours d'une durée comprise entre 1 h et 7 h).

Pour les sportifs ou baroudeurs, mais aussi pour les familles qui sont de plus en plus nombreuses sur les chemins de grande randonnée (GR) et afin de diversifier cette offre d'itinérance, le Conseil départemental a souhaité réhabiliter trois tracés :

- **Le tour des Vaches rouges** : 135 km sur le plateau du Cézallier à cheval sur les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal ;
- **La boucle Sancy** : 83, 57 ou 39 km au cœur du massif du Sancy ;
- **La boucle des Dômes** : 49 km.

Le vignoble puydômois en quelques chiffres

Superficie totale du vignoble : 400 hectares sur 53 communes.

Production : 16 300 hl, soit 2,2 millions de bouteilles.
(vin rouge : 11 200 hl ● vin blanc : 2 600 hl ● vin rosé : 2 500 hl).

Qu'est-ce que le label Vignobles & Découvertes ?

Créé en 2009, le label Vignobles & Découvertes est attribué pour une durée de trois ans par Atout France, après recommandation du Conseil supérieur de l'œnotourisme, à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement…) et permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour.

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Hôtel du Département
24 Rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 20 20

Vanessa Chartreux : attachée de presse
vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr • 04 73 42 24 84